



PPC Barnet DRC Manufacturing SA
118, Boulevard du 30 Juin
Kinshasa- Gombe
D.R. Congo
Email: info.ppcb@ppcdrc.cd
Tel +243 820107268
+243 999989544
+243 813159000
IDNAT ID 01-334-N79031 Q
RCCM 14-B-01677
Numéro impot A1402387L

Kinshasa, le 23 Avril 2019

N. Réf. : 0113/PPC BRNT DRC MAN/DG/2019-04

A M. le Secrétaire Général des Nations Unies
New York
New York 10017 USA

Concerne : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général,

Nous avons l'honneur de vous confirmer que PPC Barnet DRC soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

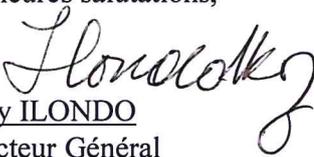
À cet égard, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, elle va participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. PPC Barnet RDC fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives relatives aux Communications sur le progrès du Global Compact.

Cette COP contiendra trois éléments :

1. le renouvellement signé par notre Directeur Général envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre).
2. une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que notre entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,


Leny ILONDO
Directeur Général

